



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction du Patrimoine Culturel
Monsieur Thierry WAUTERS
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

V/Réf. : AW/2071-0202

N/Réf. : AA/MB/IXL20649_682_PROT_Armand_Huysmans_198

Annexe : /

Bruxelles, le 03/12/2021

Objet : IXELLES. Avenue Armand Huysmans, 198
Proposition de classement comme monument de l'immeuble intégrant l'habitation personnelle de l'architecte Henri Montois.

Avis de la CRMS

Monsieur le Directeur,

Conformément à l'article 222§3 du Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire, nous avons l'honneur de vous communiquer **l'avis favorable** de la CRMS, rendu en séance du 01/12/2021 sur la proposition de classement comme monument de l'immeuble intégrant l'habitation personnelle de l'architecte Henri Montois.

Historique et description du bien

Le bien est actuellement inscrit à l'inventaire du patrimoine architectural de la région de Bruxelles-Capitale et bénéficie de la notice suivante : « *Immeuble à appartements de style moderniste, architectes Henri Montois et Robert Courtois, 1952. Un des appartements était destiné à Henri Montois et sa famille. Élévation en béton de six niveaux, le dernier en attique et devancé d'une grande terrasse. Aux étages, série de fenêtres en bandeau à châssis métalliques et allèges en aluminium, reprises dans un cadre en béton saillant. Large porte de garage à « hublots ».*

Intérieur. Rez-de-chaussée occupé par les garages et services communs. Trois appartements en duplex occupant chacun un niveau et demi : un niveau est destiné aux pièces de vie communes et à la chambre parentale; un demi-niveau est consacré aux enfants. Les livings sont tous en façade »¹.



A gauche photo du bien en 1956 extraite de 'La Maison, 12^e année, n° 10, octobre 1956'.

A droite Vue ©Google street view 2021, représentant l'immeuble n°198 et son voisin la maison Rombaut-Deplus, œuvre d'André Jacquain.

¹ Extrait de https://monument.heritage.brussels/fr/Ixelles/Avenue_Armand_Huysmans/198/23523. Consultée le 01/12/2021.

Analyse de la demande

La demande de classement du bien en totalité est introduite par la Commune d'Ixelles en date du 12/05/2021, en application de l'article 222§3 du Code Bruxellois de l'Aménagement du Territoire. Elle est motivée par les arguments suivants:

- *L'œuvre des architectes belges Henri Montois et Robert Courtois témoigne d'une époque charnière à l'aube des années '50 qui voit naître l'architecture moderne et ses préceptes qui valorisent une conception architecturale fonctionnelle à l'esthétique dépouillée ;*
- *Outre les aspects caractéristiques de l'architecture moderne d'après-guerre que l'immeuble reprend, tels la sobriété, la rationalité de la beauté, l'importance des surfaces vitrées ou encore la lisibilité de la structure, il propose une composition du plan intéressante ;*
- *Le plan établit des appartements sur un et demi niveau de superficie afin d'inscrire le programme de trois appartement d'une surface relativement importante (environ 175m²) dans les contraintes urbanistiques autorisant la construction sur une profondeur de 12,5m et une hauteur de 4 étages normaux sur rez-de-chaussée plus un étage en retrait et aussi afin de limiter les frais de terrain ;*
- *L'immeuble comprend des éléments de petit patrimoine tout à fait intéressant, et particulièrement les éléments de façades côté rue, dont les menuiseries extérieures : les châssis métalliques ainsi que la porte de garage métallique « à hublots » et les mécanismes de fermeture ;*
- *Par-delà l'intérêt de l'immeuble dont il est question ici, les architectes Henri Montois et Robert Courtois figurent parmi les précurseurs en Belgique de la tendance rigoureuse du modernisme faites de formes pures et de volumes géométriques ;*

Avis

La CRMS estime que le bien, publié dans plusieurs revues d'époque (« *Architecture* », n°11-12, 1954 ; « *La Maison* », 12^{ème} année, n°10, Octobre 1956) mérite la protection pour les raisons suivantes :

- Œuvre de Henri Montois et Robert Courtois², deux architectes majeurs de de la seconde moitié du XXe siècle;
- Exemple particulièrement représentatif de la tendance du rationalisme strict de la première génération des modernistes de l'après-guerre ;
- Il s'agit là probablement du premier immeuble moderniste du quartier Boondael ;
- Caractéristiques architectural et stylistique de grand intérêt :
 - Sobriété, rationalité ; grande lisibilité de la structure en façade, lignes et formes épurées ;
 - Grand cadre saillant enserrant la composition sur toute sa hauteur ;
 - Bandeaux vitrés avec ouvrants pivotant verticalement ;
 - Porte de garage caractéristique, à hublots
 - Soin particulier apporté aux matériaux : châssis de fenêtres et porte d'entrée en acier, allèges en aluminium, revêtement de façade en pierre blanche « Longchamp veiné » et à la polychromie extérieure (allèges bleu-vert) et intérieure (escalier en fonte à marches rouge foncé, etc.)

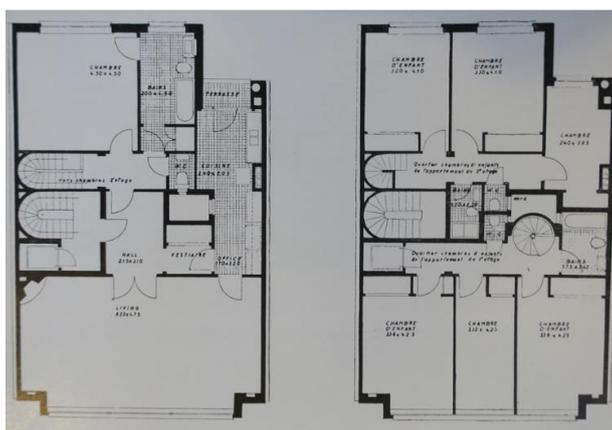
² https://issuu.com/lauraasaussez/docs/laura_saussez_m_moire_robert_courtois. Consulté le 02/12/2021.

- La décoration des intérieurs est documentée par des articles dans des revues de l'époque. Toutefois aucune visite n'a pu être organisée à ce stade et l'état actuel des décors intérieurs n'est pas connu.



Montois Henri, Courtois Robert, Immeuble à appartements à Bruxelles, in : Architecture, 1954, n. 11-12, p 504,

- Originalité du plan d'origine des trois appartements qui, pour permettre des superficies habitables importantes sur un terrain de taille moyenne tout en respectant les contraintes urbanistiques (hauteur et profondeur des constructions), occupent chacun un niveau et demi, set sont organisés avec le demi étage de l'appartement inférieur ou supérieur. Une structure qui n'est pas sans évoquer les dispositions en duplex des appartements des unités d'habitation du Corbusier.



Plan d'un logement complet sur un étage et demi. Image extraite de : « La Maison, 12^e année, n° 10, octobre 1956 p. 308. »

La CRMS rend donc un avis favorable sur la demande de classement en totalité de l'immeuble, intégrant l'habitation personnelle de l'architecte Henri Montois (arch Henri Montois et Robert Courtois (1952) et espère que la phase d'enquête permettra de confirmer l'intérêt de l'intérieur, qui n'a pas pu être visité par la CRMS. Elle souscrit aux motivations de la proposition de classement de la commune d'Ixelles qui figurent dans l'extrait du registre aux délibérations (séance 27.04.2021) de son collègue des bourgmestre et Échevins.

La CRMS profite du présent avis pour souligner que cet immeuble est mitoyen avec la maison Rombaut-Deplus, œuvre d'André Jacquain, autre figure majeure de l'architecture d'après-guerre, conçue en 1959 en collaboration avec le designer Jules Wabbes. L'immeuble, également repris à l'Inventaire du Patrimoine architectural³ et ayant fait l'objet de publications⁴ est également emblématique de l'architecture moderniste privée des années '50.

³ https://monument.heritage.brussels/fr/Ixelles/Avenue_Armand_Huysmans/196/23522

⁴ C. Berckmans et P. Bernard, *Bruxelles '50 '60. Architecture moderne au temps de l'Expo 58*. [aparté], 2007, p. 199.



L'immeuble mitoyen, œuvre d'André Jacquemain. Photo CRMS 2021.

Elle signale encore la présence au n° 179 de la même avenue, de l'immeuble conçu en 1954 par les mêmes architectes, Henri Montois et Robert Courtois, en collaboration avec l'artiste Marc Mendelson, un des fondateurs de la Jeune Peinture Belge. Il s'agit d'un immeuble de deux appartements (l'un pourrait avoir été destiné à Courtois lui-même) organisés en duplex semi-ouvert avec atelier et polychromie de façade. Il est repris aussi à l'inventaire du Patrimoine architectural⁵.



*A gauche photos du bien sis au n°179 Av. Alphonse Huysmans. Extrait de : Henri Montois. Architecture, 1998, p. 26.
A droite Photo CRMS du même bien en 2021.*

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

C. FRISQUE
Président

c.c. à : awantier@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; cvandersmissen@urban.brussels ;
mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; sthielen@gov.brussels ; wstevens@gov.brussels ; aheyleen@urban.brussels

⁵ https://monument.heritage.brussels/fr/Ixelles/Avenue_Armand_Huysmans/179/23521